

Romont, le 15 octobre 2025

Assemblée des délégué-e-s de l'AGR

Madame la Syndique,
Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Conformément à l'article 11 des statuts de l'Association Glâne Région, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des délégué-e-s qui se déroulera le

mercredi 5 novembre 2025 à 19 h 30
à la Salle Polyvalente à Villorsonnens
(Route de Chavannes 29, 1694 Villargiroud).

L'ordre du jour y relatif est le suivant :

1. Accueil et constitution de l'Assemblée
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mai 2025
3. Election d'un membre du comité de direction
4. Modification du règlement des subventions de la Petite Enfance
 - 4.1. Présentation
 - 4.2. Adoption
5. Budgets 2026
 - 5.1. Présentation
 - 5.2. Préavis de la commission financière
 - 5.3. Adoption
6. Plan financier 2027-2031
7. Divers

./.

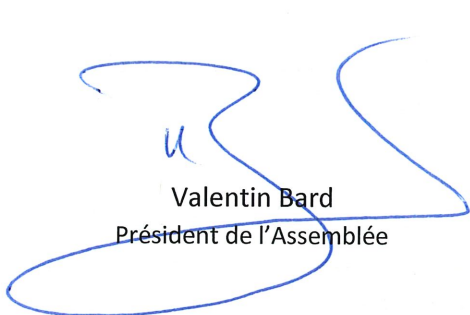
Nous vous rendons attentifs au fait qu'une seule convocation est envoyée à chaque conseil communal, charge à celui-ci d'en informer ses délégué-e-s.

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégué-e-s ou les communes sont invité-e-s à communiquer leurs questions par courriel à l'adresse info@glaneregion.ch. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées durant l'assemblée.

Pour conclure, un petit apéritif vous sera offert à la fin de l'assemblée.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal, à l'assurance de notre parfaite considération.

Association Glâne Région (AGR)

	
Valentin Bard Président de l'Assemblée	Simon Richoz Directeur de l'AGR

Annexes :

- Procès-verbal de l'Assemblée du 21.05.2025
- Liste des voix par commune
- Budgets AGR 2026
- Message aux budgets
- Plan financier AGR 2027-2031
- Règlement des subventions de la Petite Enfance
- Message pour la modification du règlement des subventions de la Petite Enfance

Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'AGR, sous l'onglet *L'AGR | Organisation | Assemblée des délégué-e-s | Documents pour la préparation de l'Assemblée.*